

Futur étudiant en droit ;)

Par **8uur**, le **24/06/2014** à **22:26**

Bonsoir à tous,

Je me présente, je suis Arthur, futur bachelier et ancien élève de Terminale ES, en tout cas j'espère...

Originaire d'Arras dans le Nord pas-de-Calais (près de Lens), je me prépare à entrer dans le grand bain l'année prochaine. Je me suis un peu renseigné sur internet, ce forum m'a déjà beaucoup aidé et je vous en remercie !

Comme tous les terminales de France, je suis resté scotché à mon ordinateur hier, impatient de découvrir ce à quoi le dieu APB me destinait.

Mes vœux, dans l'ordre étaient : L1 Droit/sciences politiques à la Sorbonne, L1 Droit/droit Sorbonne, L1 Droit ASSAS et L1 Droit à la faculté libre de droit de Lille (université catholique).

Je suis donc en attente pour les trois parisiennes et admis pour Lille.

Question : J'ai préféré attendre et j'ai mis "Oui mais" (c'est à dire que j'ai accepté Lille, sous réserve d'être admis à Paris lors de la deuxième phase d'admission).

Et je commence à me demander si tout compte fait, une licence à Lille ne serait pas préférable à une licence à Paris. En effet, les effectifs sont à "tailles humaines", il y a aussi un bon suivi des élèves, et à ce que j'ai pu entendre, un niveau assez exigeant (ce qui de mon point de vue est une bonne chose [smile3]). Aussi, les loyers lillois sont le plus souvent deux fois moins chers que dans la capitale...

Seulement, si je suis accepté à Paris, le jeu en n'en vaut-il pas la chandelle ? Les facs parisiennes sont tout de même assez "prestigieuses" comme on dit...

Alors voilà, la licence a-t-elle plus de "valeur" si je l'obtiens (on part du principe que je vais réussir...) à Paris, ou sont-elles équivalentes ?

Aussi, si il y a sur ce forum des élèves de la faculté libre de droit, que pensez vous de cette école ?

Enfin, je compte me préparer un minimum avant de plonger dans l'univers impitoyable de la fac de droit [smile25]. J'ai déjà pu lire quelques conseils de préparation, toute remarque supplémentaire est bienvenue :)

Merci !

Arthur

Par Yn, le **26/06/2014** à **10:47**

Salut,

Etant à Paris, on peut en discuter en privé si tu le souhaites.

Consulte également ce topic : <http://www.juristudiant.com/forum/article-lyceen-je-souhaite-m-inscrire-en-droit-t18922.html>